



## VOTRE LABORATOIRE VOUS INFORME SUR LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Chers patients,

Pour une prise en charge optimale de votre santé au sein de BIOPATH Laboratoires, vos données personnelles (sexe, nom, date et lieu de naissance, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, adhésion à un régime complémentaire, données de santé à savoir prescription, résultats, comptes-rendus d'analyses, coordonnées de médecins et infirmiers, antécédents médicaux, traitements en cours) sont recueillies et traitées en conformité avec le nouveau [Règlement Général européen pour la Protection des Données \(RGPD\)](#), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Vos données sont utilisées aux fins de création de dossiers médicaux, de facturation de soins et de gestion de la continuité des soins avec vos acteurs de santé (praticiens, prescripteurs, organismes de sécurité sociale et complémentaires).

Vos données sont conservées pendant 5 ans puis archivées pour une durée de 15 ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous bénéficiez également d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'opposition et d'un droit de définir des directives sur ces données après votre décès.

Pour toute demande concernant le RGPD, veuillez vous adresser à notre Data Protection Officer par email à [dpo@biopath.fr](mailto:dpo@biopath.fr) ou par courrier à DPO BIOPATH Laboratoires - 360 Boulevard du Parc - 62231 COQUELLES

Cordialement,

La Direction